



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le jeudi 2 mai 2019 — Vol. 45 N° 6

Étude des crédits du ministère de l'Éducation et de
l'Enseignement supérieur (3) : volet Loisirs et sports
et Saines habitudes de vie

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2019

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le jeudi 2 mai 2019 — Vol. 45 N° 6

Table des matières

Loisirs et sports et Saines habitudes de vie	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	17
Documents déposés	17

Intervenants

Mme Suzanne Dansereau, vice-présidente

Mme Isabelle Charest

M. Jean-Bernard Émond

M. Enrico Ciccone

M. Louis-Charles Thouin

Mme Christine Labrie

M. Éric Girard

Mme Méganne Perry Mélançon

Mme Nancy Guillemette

Note de l'éditeur : Les crédits du volet Condition féminine du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont été étudiés à la Commission des relations avec les citoyens le 15 avril 2019.

Les crédits du volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont été étudiés à la Commission de la culture et de l'éducation le 30 avril 2019.

Les crédits du volet Enseignement supérieur du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont été étudiés à la Commission de la culture et de l'éducation le 2 mai 2019.

Le jeudi 2 mai 2019 — Vol. 45 N° 6

**Étude des crédits du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur (3) : volet Loisirs et sports et Saines habitudes de vie**

(Onze heures trente-six minutes)

La Présidente (Mme Dansereau) : À l'ordre, s'il vous plaît! D'abord, bienvenue. Bienvenue, Mme la ministre. Bienvenue aux députés, Mmes les députées, MM. les députés, et les fonctionnaires. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Loisirs, sports et Saines habitudes de vie des crédits budgétaires du portefeuille Éducation pour l'exercice financier 2019-2020. Une enveloppe de deux heures est allouée pour l'étude de ce volet.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Simard (Montmorency) est remplacé par M. Émond (Richelieu); M. Kelley (Jacques-Cartier) est remplacé par M. Ciccone (Marquette); Mme Nichols (Vaudreuil) est remplacée par Mme Montpetit (Maurice-Richard); Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) est remplacée par Mme Labrie (Sherbrooke).

Loisirs et sports et Saines habitudes de vie

La Présidente (Mme Dansereau) : Bon, étant donné qu'une période de deux heures est accordée pour ce volet, il n'y a pas de remarques préliminaires. Nous allons donc procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits de ce volet sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, cet après-midi, vers 13 heures.

Donc, je remarque qu'à ce titre nous avons débuté... Bon, là, il est 11 h 38. Est-ce qu'il y a consentement pour qu'on déborde dans le temps ou les gens veulent finir à 1 heure, comme c'était prévu? Donc, il n'y aurait pas consentement pour...

M. Émond : On va proposer de terminer à 13 heures en prenant le temps sur la portion gouvernementale, s'il vous plaît, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Dansereau) : O.K. Merci.

Discussion générale

Je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. M. le député de Marguerite, la parole est à vous.

M. Ciccone : Marquette.

La Présidente (Mme Dansereau) : Oh! Excusez. Marquette. Je m'excuse.
• (11 h 40) •

M. Ciccone : Merci beaucoup. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bonjour à tous. Bonjour, Mme la ministre. Bonjour à votre équipe, également. C'est vraiment un bon moment de se retrouver, pendant la Journée nationale du sport et de l'activité physique. C'est un synchronisme parfait. Cependant, je comprends que les... C'est un temps un peu morose, aujourd'hui, une période de questions qui a été quand même assez difficile, puis je vous remercie de prendre le temps. On a un travail à faire. Je suis persuadé que, Mme la ministre, vous êtes d'accord avec moi que j'aimerais pas mal mieux être à la maison en ce moment et aller voir mon fils. Alors, j'aimerais que cette conversation, que cette discussion soit constructive, Mme la ministre. Je réitère encore une fois que je refuserai toujours de faire de la politique avec le sport qui se dit rassembleur. Alors, si vous voulez bien être gentille avec moi, ma mère m'écoute aujourd'hui, s'il vous plaît.

D'entrée de jeu, je vais m'attaquer à un élément qui m'est très cher, je vous l'ai entendu dire pendant plusieurs interventions, je l'ai également utilisé pendant mes interventions inaugurales au salon bleu, sur la démocratisation du sport. J'aimerais que vous preniez la page C.10 du budget, s'il vous plaît. Combien de temps...

La Présidente (Mme Dansereau) : Vous avez 17 min 26 s.

M. Ciccone : Mme la ministre, j'ai... Ah! Excusez-moi. O.K. *Promouvoir loisir et sport*, 1.4 : «Le gouvernement souhaite améliorer l'accessibilité à la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives. Ainsi, il finance les déplacements pour des activités sportives [...] récréatives dans les régions éloignées et met en oeuvre différentes initiatives pour encourager la pratique de ces activités.»

J'aimerais vous entendre, justement, sur ce que c'est pour vous, la démocratisation du sport.

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre.

Mme Charest : Merci, Mme la Présidente. D'abord, d'entrée de jeu, je partage vos propos que vous avez tenus en début de session. Je pense que ça peut sembler futile, dans les circonstances, de parler de sport et de loisirs, mais je pense que nos coeurs de parents et même de... même si on n'est pas parent, je pense que tout le monde est chamboulé, alors je partage ces propos.

Je profite aussi, par contre, de ma première intervention pour remercier mon équipe qui... bon, d'abord, les députés qui font partie de mon parti, mais surtout les gens qui préparent ces études de crédits, parce qu'on le sait, qu'il y a beaucoup de travail à faire. Donc, d'une part, j'aimerais remercier Mme Sylvie Barcelo, qui est la sous-ministre à l'Éducation, M. Robert Bédard, sous-ministre adjoint au Loisir et au Sport. Mais nous avons aussi des partenaires, donc on a plein de beau monde derrière nous. J'ai, entre autres, M. Denis Servais, qui est président de l'institut national... qui est de Sport'Aide, pardon; de l'Institut national du sport, M. Gaëtan Robitaille; du Conseil québécois du loisir, M. Pierre-Paul Leduc et Sonia Vaillancourt; de Sports-Québec, M. Alain Deschamps. Alors, je remercie ces gens-là d'être avec nous. Maintenant...

La Présidente (Mme Dansereau) : Madame... Je m'excuse, la parole est au député.

M. Ciccone : ...passer à la question.

Mme Charest : On passe à la question.

La Présidente (Mme Dansereau) : Oui, pour la question.

Mme Charest : Alors, ce que représente la démocratisation du sport pour moi. D'une part, quand je me suis lancée en politique, mon but principal était de donner aux jeunes les mêmes moyens ou les mêmes outils que j'ai eus pour faire face à la vie. Je pense que j'ai eu un parcours assez privilégié, j'ai pu me déployer, j'ai pu m'investir dans un sport qui m'a amenée jusqu'au plus haut sommet, aux Jeux olympiques, à quelques reprises, et qui a façonné la femme que je suis devenue, et qui me permet maintenant d'être en politique. Alors, pour moi, la démocratisation, d'une part, part de l'accessibilité. L'accessibilité fait en sorte, par plusieurs moyens, que ce soit l'accessibilité physique, que ce soit l'accessibilité financière mais aussi l'accessibilité à différentes alternatives, différents sports... Et c'est ça, la démocratisation, de pouvoir ouvrir les horizons aux athlètes, de pouvoir donner des opportunités différentes aux enfants pour pouvoir découvrir quels sont leurs buts, leurs objectifs, mais des moyens qui répondent aussi à leurs aspirations.

Une chose qui a été très révélatrice pour moi a été quand j'ai été chef de mission adjointe aux jeux de Rio, des jeux d'été, où... Moi, je viens des jeux d'hiver, donc, qui est un milieu qui est quand même assez uniforme dans le type d'athlète qu'on a et, bon, le type de profil qu'on retrouve. Et, quand je suis arrivée aux jeux d'été, où j'ai vu, bon, d'une part, beaucoup plus de pays qui participaient...

La Présidente (Mme Dansereau) : En terminant.

Mme Charest : ...mais aussi beaucoup plus de sports, de diversité de gabarits qui y participaient, je me suis dit qu'il y a du sport pour tout le monde, et ça, ça fait partie de la démocratisation, à mon sens.

La Présidente (Mme Dansereau) : M. le député de Marquette.

M. Ciccone : Merci, Mme la Présidente. Merci, Mme la ministre, parce que la démocratisation a quand même un sens large, puis je veux savoir si on a la même définition, parce que, pour moi, la démocratisation, j'adhère à ce que vous dites, bien entendu, mais, pour moi, ça va plus large. Puis vous connaissez un peu mon côté extrême, qui veut peut-être aller vite, parfois, qui veut régler les problèmes. Pour moi, la démocratisation du sport, c'est que chaque enfant, dépendamment... non dépendamment de son statut social, de la condition de sa famille, cet enfant-là, s'il veut faire un sport, peut faire n'importe quel sport. Puis aujourd'hui ce n'est pas le cas. C'est beau, parler du mot «démocratisation», mais est-ce qu'un enfant, par exemple, qui veut jouer au hockey, même s'il y a un revenu qui est faible au niveau de la famille... On sait que ça coûte cher. Quelqu'un qui veut faire du ski, un enfant qui... Une mère qui est monoparentale, est-ce qu'elle peut envoyer son enfant jouer au football, par exemple? Pour moi, c'est ça, la démocratisation, et personne ne devrait être retenu face à une condition difficile à la maison. Je sais que ça coûte cher, mais en même temps c'est ça, la démocratisation du sport.

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre.

Mme Charest : Oui, tout à fait, tout à fait. Bien, je pense qu'on partage, du moins pour cette portion de votre définition, tout à fait la même vision. Quand on parle de démocratisation, effectivement que socioéconomique aussi, c'est un aspect qu'il faut toucher, de pouvoir donner des occasions pour tous les enfants de bouger.

Je pense qu'il y a deux mesures très importantes qu'on a mises en place depuis notre arrivée au pouvoir. D'une part, le deux fois 20 minutes de récréation, ça, je pense que c'est déjà un bon pas vers l'objectif de faire bouger les jeunes. On a aussi... bien, qui n'est pas mis en place mais qui est en train de se mettre en place, c'est l'ajout d'une heure de parascolaire, qui pourra être des activités sportives, mais parascolaire gratuit. Alors, ça, c'est important.

Il y a aussi d'autres freins par rapport... point de vue socioéconomique ou... des freins qui font en sorte que des jeunes n'adhèrent pas au sport. Ça peut être le transport quand on est en région où on n'a pas accès à différentes activités. Bien, ça, c'est une façon aussi, par le parascolaire... Si le transport est offert aux enfants qui veulent participer, bien, ça va être une façon d'aller rejoindre cette clientèle-là.

La Présidente (Mme Dansereau) : M. le député de Marquette.

M. Ciccone : Merci beaucoup. Encore une fois, on parle de démocratisation puis on voit que, de plus en plus, là, le sport s'en va pas mal dans les écoles. Il y a un niveau civil qui fait un excellent travail, mais en même temps on préconise un peu plus de... durant les dernières années, au niveau du sport scolaire. Pensez-vous que le sport-études devrait être accessible à tous, pour tout le monde?

Mme Charest : Il y a une chose, je pense qu'il faut faire la distinction entre les concentrations études-sport et les sports-études. Le sport-études est là pour répondre à une clientèle d'excellence. Alors, ce sont des athlètes qui sont identifiés, qui sont déjà à un niveau d'excellence. On utilise ce programme-là pour faire en sorte que les athlètes puissent concilier à la fois leur entraînement, qui est quand même très exigeant, et leurs études.

Moi, si je me réfère à moi, puis probablement que le député de Marquette était dans les mêmes conditions à sa jeunesse, moi, en faisant de la compétition partout à travers le Québec, je manquais tous les vendredis et tous les lundis d'école, et évidemment on ne comblait pas mes périodes manquées.

Donc, le sport-études comme tel répond à cette clientèle-là. Et je ne dirais pas que ce serait accessible à tout le monde parce que c'est vraiment une clientèle bien nichée. Par contre, on soutient ce programme-là, et je pense qu'il est important, et nous allons continuer de le soutenir et le soutenir davantage.

La Présidente (Mme Dansereau) : En terminant, Mme la ministre.

Mme Charest : Pardon?

La Présidente (Mme Dansereau) : J'ai dit : En terminant, parce que... pour redonner la parole.

Mme Charest : Oui. Bien, vous aviez l'air prêt à poser une autre...

M. Ciccone : Non, non, mais terminez votre phrase, là, je...

Mme Charest : Oui, bien, c'est ça. Donc, on le soutient. On a augmenté le financement pour le sport-études. Le nombre d'enfants qui a... L'augmentation d'enfants qui participent au sport-études a augmenté de 39 %. Alors, c'est quand même très impressionnant, mais il y a aussi, en même temps, conjointement, toutes les concentrations de sport, et tout ça.

La Présidente (Mme Dansereau) : M. le député.

• (11 h 50) •

M. Ciccone : Merci, Mme la Présidente. En effet, ça coûte... puis je suis content que vous avez utilisé le mot «excellence», parce que, justement, ça coûte très cher, ça coûte très cher pour... Ça va jusqu'à, des fois, 10 000 \$ pour un sport en sport-études, pour des parents. Puis, quand on parle d'excellence, ce n'est pas tous les enfants qui vont faire partie de l'excellence. Cependant, on peut trouver des bons athlètes, on peut les développer, et ça, je suis d'accord avec vous.

Cependant, Mme la ministre, est-ce que vous trouvez ça normal que le sport-études soit refusé à des enfants qui n'ont pas une certaine moyenne au niveau scolaire, au niveau académique, par contre qui sont excellents dans le sport? Ils peuvent se valoriser dans le sport. Parce qu'il faut comprendre que les réalisations sportives, pour certains, c'est aussi important qu'être valorisés au niveau académique. Pour certains, ça va éviter le décrochage. Je comprends que ce n'est pas... il ne faut pas délaissier les études pour faire du sport, mais en même temps, pour certains, là, c'est important de faire du sport. C'est important de ne pas les empêcher de faire du sport-études, parce que, trop souvent, trop d'écoles vont empêcher les enfants qui n'ont pas une certaine moyenne de se réaliser sportivement, et on peut perdre ces enfants-là au décrochage.

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre.

Mme Charest : Encore une fois, je pense qu'il faut faire la distinction entre ce qu'on appelle les concentrations études-sport et le sport-études. D'une part, le programme sport-études, on veut s'assurer que l'athlète ait le potentiel d'obtenir du succès dans son organisation scolaire. Donc, il y a vraiment un encadrement qui est donné aux athlètes pour pouvoir réussir leur cursus scolaire.

Évidemment que le sport a un effet probablement de raccrocheur pour les enfants, pour rester dans l'école, mais, encore une fois, on s'adresse, là, à une catégorie d'excellence. Quand on parle des concentrations, et tout ça, je pense que, là aussi, il y a un désir de pouvoir maintenir une moyenne académique pour les athlètes. Tu sais, quelque part, la priorité, pour ces enfants-là, c'est de réussir à l'école. Donc, on va leur donner... on va les accompagner.

J'ai un fils qui est dans une situation où il est souvent sur la limite, et il est dans une concentration études-sport, et ce qu'on voit... Évidemment, il doit réussir ses cours, comme tous les enfants, qu'ils soient au régulier, qu'ils soient dans une concentration autre, mais ce qu'on doit leur donner, c'est des moyens, justement, pour réussir leur parcours scolaire. Et c'est le genre de moyens et de ressources qu'on doit donner à nos athlètes.

La Présidente (Mme Dansereau) : M. le député de Marquette.

M. Ciccone : Effectivement. Mais vous utilisez encore le mot «excellence», là, Mme la ministre. Puis c'est vrai qu'il faut leur donner tous les moyens. Cependant, ce qu'on voit trop souvent et ce que je vois, depuis mes 19 dernières années, là, à côtoyer des jeunes sportifs, notamment des joueurs de hockey, dans des écoles publiques, des écoles privées, on va empêcher, justement, des enfants, parce qu'ils n'ont pas une moyenne de 75 %, de 78 %, de se réaliser. Puis là je parle ici de sport-études. Parlez-moi pas de l'autre concentration, là, de faire du sport à l'école, ce n'est pas pareil. Je parle de sport-études où on va vraiment axer sur le sport, développer des enfants sur le sport. C'est vrai qu'on va couper des heures d'école, on va les faire entrer plus de bonne heure. Ça, je comprends ça. Puis on va leur donner beaucoup de temps d'entraînement, également, et de développement. Cependant, un enfant qui est à 65 %, on va l'empêcher de faire ça, au lieu de dire : Parfait, on va embarquer dans le programme, mais en même temps on va te donner des ressources à l'extérieur pour t'aider, justement, à passer. Mais là ce n'est même pas des enfants qui échouent, là, c'est des enfants qui n'ont pas 75 % de moyenne, puis ça, je trouve ça déplorable.

Si vous voulez bien, on va changer de sujet. J'aimerais que la ministre prenne le volume 3 des crédits, s'il vous plaît.

(Consultation)

La Présidente (Mme Dansereau) : Vous pouvez poursuivre, M. le député, pendant ce temps-là. M. le député de Marquette.

M. Ciccone : O.K. Merci. J'ai lu, justement, le volume 3...

Une voix : ...

M. Ciccone : Oui. Non, non... Oui, oui. Oui, «at large». Concernant le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, ce n'est pas vraiment expliqué clairement, là, dans le cahier des crédits. Est-ce que vous pouvez me confirmer que le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives a été reconduit? Puis, si oui, bien quelles sommes ont été allouées? Parce que, souvent, on faisait des demandes... Vous nous donnez tout ce qui a été fait en 2018-2019, qui vient souvent du précédent gouvernement, mais moi, je veux savoir, puis il n'y a aucune fois dans les réponses que vous nous avez soumises, ce que vous prévoyez pour 2019-2020. Alors, j'aimerais avoir une réponse sur ce sujet-là, s'il vous plaît.

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Charest : Oui. Donc, vous avez probablement entendu parler du programme bilatéral intégré avec le fédéral. Donc, il y a une enveloppe de 7,5 milliards qui est développée avec le fédéral et le Québec, dont une portion qui va pour les infrastructures communautaires, culturelles et récréatives, dont le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur détient une enveloppe de 257 millions. Plus précisément, il y a une enveloppe de 147 millions qui est dédiée directement aux infrastructures sportives. Alors, c'est ce programme-là qui sera déployé cette année. D'ailleurs, on est à l'élaboration des règles et normes du programme, à l'élaboration du formulaire aussi, et tout ça. Donc, incessamment toutes les règles, normes, et tout ça, vont être déployées.

Et, ce programme-là, les sommes sont investies là parce qu'il faut comprendre que le financement du fédéral qui nous est octroyé représente le tiers du financement des projets. Donc, en bout de ligne, 66 % du financement viendra du gouvernement, que ce soit fédéral, provincial. Donc, pour les municipalités, pour les organismes, évidemment, c'est un financement public qui est beaucoup plus important. Alors, nous avons privilégié ce programme-là.

Pour ce qui est du PSISR, il n'y a pas de phase présentement. Comme je vous dis, les sommes sont concentrées pour bénéficier du financement du fédéral. Et par la suite on verra comment on va reconduire le PSISR.

La Présidente (Mme Dansereau) : M. le député de Marquette, il vous reste deux minutes.

M. Ciccone : Merci. Oui. Cette année, je vous félicite, justement, sur le financement des Jeux du Québec, qui a été doublé. Bravo! Je salue cet investissement-là, qui suit, là, la lignée de votre prédécesseur, qui était l'ancien ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. Bravo! Mais j'ai vu à certains endroits... Puis on parle d'accessibilité, là, est-ce que vous avez prévu des sommes pour l'accessibilité universelle des jeux, justement?

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre. 1 min 30 s.

Mme Charest : Oui. Bien, quand on parlait d'accessibilité, tu sais, le 7 millions qu'on investit davantage pour l'accessibilité, ça fait partie aussi de mes préoccupations de faire en sorte que les personnes en situation de vulnérabilité, que ce soit un handicap physique, auditif, visuel, et tout ça, seront pris en considération, et des sommes seront octroyées.

En ce qui a trait au financement des Jeux du Québec, évidemment, d'une part, l'objectif de ce programme-là, c'est de viser le déploiement de ce programme-là. Puis on sait à quel point c'est important, d'une part, pour les communautés, les régions, et tout ça. Et l'objectif du rehaussement du financement, c'est de faire en sorte que les municipalités, les plus petites municipalités, puissent tenir ces événements-là qui sont si importants pour les communautés. Alors, le financement a été pérennisé de sorte que les municipalités pourront tenir ces jeux-là.

La Présidente (Mme Dansereau) : Une trentaine de secondes, M. le député.

M. Ciccone : Oui. Merci. Bien, je suis content de vous entendre dire ça, mais il aurait fallu être clair dès le début, parce que vous avez rencontré dernièrement, justement, l'organisme AlterGo, je les rencontre demain, justement, vous étiez là pour l'ouverture, moi, je vais être là pour la fin, qui m'ont confirmé qu'il n'y avait pas ces montants-là pour, justement, accessibilité universelle, puis ça les inquiétait. Il y a deux sports d'hiver, deux sports d'été. Rapidement, en 10 secondes, là, vous leur dites quoi, là? Combien vous allez mettre à ce niveau-là?

Mme Charest : Encore une fois, le financement des infrastructures, 5 millions sont dédiés directement, sont réservés pour les infrastructures pour les Jeux du Québec.

M. Ciccone : C'est eux autres qui décident?

La Présidente (Mme Dansereau) : Merci...

Mme Charest : Bien, on verra comment on va déployer les infrastructures, mais ça fait partie...

La Présidente (Mme Dansereau) : Merci. Merci, Mme la ministre. Je vais maintenant céder la parole au député de Rousseau pour une période de cinq minutes.

• (12 heures) •

M. Thoun : Alors, merci, Mme la Présidente. Salutations à Mme la ministre ainsi qu'à l'ensemble de vos accompagnateurs. Salutations aux distingués collègues de tous partis. J'aimerais ça discuter aujourd'hui, Mme la ministre, avec vous des différents programmes, les programmes ou les fonds, là, en infrastructures sportives. Moi, j'ai identifié quatre fonds ou programmes, là, plus un autre montant provenant de l'Entente bilatérale intégrée, là, que vous avez parlée tantôt, là, l'EBI. Rapidement, juste, peut-être, au bénéfice des gens qui nous écoutent, les maires, mairesses entre autres, qui cherchent des programmes pour mettre des projets en place comme ça, peut-être faire le tour un peu de ce qui existe. Et par la suite je reviendrais avec la question ou les questions, là, à savoir qu'est-ce qui existe toujours, qu'est-ce qui n'existe plus puis, bon, qu'est-ce qui est disponible ou le sera éventuellement.

Il y a d'abord le Fonds des petites collectivités, le FPC, là. J'ai quelques notes, là. En avril 2016, le ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités informait le ministre des Finances du Québec de certaines améliorations au nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec... nouveau Fonds Chantiers Canada plutôt, notamment l'élargissement des catégories de projets admissibles au Fonds des petites collectivités, un volet NFCC. Ainsi, les projets de nature sportive, de loisir, culturelle ou touristique sont devenus admissibles. Il faut, bien sûr, noter que le Fonds des petites collectivités, c'est un programme tripartite dont les contributions sont à parts égales. Le programme vise donc à offrir aux municipalités de moins de 100 000 habitants un soutien financier pour qu'elles maintiennent leurs infrastructures d'eau et, bon, toutes sortes de choses, mais, entre autres, se dotent d'infrastructures qui peuvent contribuer, entre autres, à leur essor culturel, sportif, de loisir, touristique ou à la protection des biens publics.

Bon, là, on a des chiffres pour le passé, mais ce qui m'intéresse plus, c'est l'avenir. Je vais aller avec un autre programme, maintenant, aussi, vous en avez parlé, là, quelques secondes avec le député de Marquette, là, le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives. Ce que j'ai compris, c'est qu'il n'y aurait pas de sommes présentement, puisqu'on va se concentrer vers l'entente bilatérale avec le fédéral.

Il y a un autre programme aussi, le programme fréon. On sait qu'en mars 2010 le gouvernement du Québec avait annoncé une enveloppe financière de 160 millions pour la mise en place d'un programme d'aide financière pour le remplacement des systèmes de réfrigération dans les arénes puis les clubs de curling, qui a été financé par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, puis ça aussi, dans l'objectif d'honorer le Protocole de Montréal, là, relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Et je sais que vous avez pris l'initiative de faire un dernier appel de projets à l'hiver 2019 pour s'assurer que les municipalités et organismes aient une chance de déposer, si ce n'était pas fait. Maintenant, où est-ce qu'on est rendu avec ça et où est-ce qu'on va? Est-ce qu'on va faire un troisième tour, si nécessaire?

Et finalement le dernier programme, c'est le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air. Le 25 avril dernier, nous avons annoncé, en fait, que 73 projets seront réalisés à la suite du premier appel de projets dans la cadre du programme. Bon, évidemment, ce programme-là sert à l'amélioration, à la pérennité, fonctionnalité, la sécurité et la qualité des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air, l'amélioration, la qualité, l'expérience, et accroître l'accessibilité à la pratique d'activités de plein air, accroître la fréquentation des sentiers, répondre aux besoins des amateurs d'activités de plein air et promouvoir les bienfaits de celles-ci auprès de la population québécoise.

Et puis, bien sûr, il y a le programme dont vous avez fait état un petit peu plus tôt, là, la nouvelle... en fait, l'entente bilatérale de 7,5 milliards, là, qui vient du fédéral.

En fait, donc, ma question, c'est sur ces quelque quatre, cinq programmes que je viens de vous parler. Lesquels vont demeurer? Lesquels sont expirés et ne reviendront jamais?

La Présidente (Mme Dansereau) : Le tout en 1 min 30 s, Mme la ministre.

Mme Charest : Bon, bien, d'une part, en fait, j'ai... le projet... le PHIC, là, le programme investir... les infrastructures investir au Canada, c'est le programme qu'on privilégie cette année, je le dis encore une fois, du fait qu'on a un financement

qui est rattaché, du fédéral, qui correspond à un tiers du financement, vient énormément aider et va faire en sorte qu'on va pouvoir soutenir énormément de projets. Parce que tout ce qu'on remarque dans les différents programmes qu'on a, c'est le nombre de projets qui sont soumis et le nombre de projets qu'on peut soutenir, tu sais, ça varie d'un tiers, un quart des projets qu'on peut soutenir, alors il y a un besoin, il y a une demande dans l'infrastructure. Alors, si on peut maximiser les dollars, évidemment on va le faire. Alors, c'est pour ça qu'on a choisi d'investir dans le PIIC, le Programme infrastructure Investir au Canada.

Mais j'aimerais ça revenir, peut-être, sur le financement des Jeux du Québec et à quel point... Tu sais, une des préoccupations que j'ai, dans l'accessibilité, c'est de faire en sorte que les infrastructures puissent justement servir toutes les clientèles. Et ça, ça va se refléter, justement, dans les projets qui seront choisis, ce sera un critère de sélection, et j'aimerais ça que le député de Marquette écoute en même temps, parce qu'il pourrait avoir une réponse à ses questions. Mais ça, ce sera un critère de sélection des projets qui seront financés, alors que les Jeux du Québec, bien, ça, c'est vraiment rattaché à la tenue de ces événements-là, alors...

La Présidente (Mme Dansereau) : Merci, Mme la ministre.

Mme Charest : Pardon?

La Présidente (Mme Dansereau) : Je dois vous couper. Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à la députée de Sherbrooke pour 9 min 40 s.

Mme Labrie : Merci, Mme la Présidente. Mme la ministre, vous savez que, pour la pratique sportive, les saines habitudes de vie, les villes sont vraiment des actrices de premier plan, parce que ce sont souvent elles qui gèrent les infrastructures, quand il y en a. Depuis quelques années, on met de plus en plus d'importance sur le mode de vie sain, mais l'accès à des plateaux sportifs est assez difficile dans plusieurs régions, des équipements sont désuets, il en manque.

Les villes ont besoin du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, mais il y a beaucoup de projets qui ont été refusés dans les dernières années. Seulement à Sherbrooke, par exemple, la piscine du cégep est à risque de fermeture, leur demande a été refusée l'an dernier. Il y a aussi la demande rénovation des espaces du club de gymnastique, de cheerleading, de judo et d'escrime qui a été refusée, leur plancher n'est même pas au niveau, leur plafond est trop bas, l'eau rentre, ça va mal pour faire de la gymnastique. Refus également pour la construction d'un terrain de soccer dans un quartier d'appartements où les jeunes manquent cruellement d'espace pour bouger, beaucoup de jeunes immigrants, d'ailleurs, pour qui le sport est une excellente façon de s'intégrer.

Juste ces trois projets que j'ai nommés à Sherbrooke, ça dépasse 10 millions, puis on en a d'autres. Les besoins sont énormes partout au Québec. À Ville-Marie, ils vont perdre leur seule et unique piscine au mois de juin. Il y a 20 000 lacs au Témiscamingue, les enfants ne pourront plus apprendre à nager, il n'y aura plus de piscine dans tout le Témiscamingue.

Est-ce que j'ai compris que le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives n'est pas renouvelé? Est-ce que c'est ce que j'ai entendu? Parce que les besoins sont énormes partout au Québec. Combien vous allez rendre disponibles dès 2019 pour financer ces infrastructures-là?

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Charest : Oui. En fait, je ne dis pas qu'il n'est pas renouvelé, c'est que, là, on n'a pas lancé la phase V. Ce qui le remplace, c'est le PIIC, le Programme infrastructure Investir au Canada, qui représente la même enveloppe globale. La différence, par contre, c'est qu'elle est rattachée à un financement du même montant du fédéral. Donc, on en aura beaucoup plus pour notre argent.

Et là vous parlez de projets dans Sherbrooke, et tout ça. Je peux juste vous dire que, dans les demandes qu'on a eues l'an dernier, là, la phase IV du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, on a eu 728 demandes. Alors, on pourrait en parler très longtemps, là, de tous les programmes qui n'ont pas été soutenus, on a pu soutenir 231 projets.

Alors, évidemment que la demande est énorme, évidemment qu'on a des besoins partout. On se retrouve avec des piscines qui sont, la plupart, des piscines dans des cégeps, et les cégeps ont à peu près tous le même âge. Alors, on est devant ce fait-là qu'il faut absolument investir.

Mais, encore une fois, le programme... le PSISR, qu'on appelle communément dans notre ministère, est remplacé, pour tout de suite, par le PIIC parce qu'on va en avoir plus pour notre argent, parce qu'il y a du financement du fédéral qui y est rattaché. Alors, pour les municipalités, ça va leur coûter moins cher parce qu'au lieu d'avoir 50 % de financement ils auront 66 % de financement qui vient des appareils gouvernementaux.

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la députée.

Mme Labrie : Merci. Donc, le programme change de nom, mais vous avez mentionné que c'était la même enveloppe globale, donc, qui est mise à la disposition... Bien, c'est ce que j'ai compris. Vous m'avez dit que c'était la même enveloppe globale de la part du gouvernement du Québec, là. Il y a de l'argent qui va arriver du fédéral, je comprends ça, mais le gouvernement du Québec ne met pas plus d'argent pour rénover et entretenir, construire des infrastructures sportives dans les municipalités.

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre.

Mme Labrie : Parce que, compte tenu des chiffres que vous avez vous-même nommés, qui sont quand même assez effrayants, là, plusieurs centaines de projets qui sont refusés, alors qu'on sait que les installations sont vétustes...

Mme Charest : En fait, dans le programme investir au Canada, on met 257 millions. Donc, c'est plus... Pour le PSISR, l'an dernier on avait 158 millions. Alors, il y a 257 millions qui vont dans différentes infrastructures, qui peuvent être communautaires, culturelles, et tout ça, mais évidemment infrastructures sportives.

Mme Labrie : ...combien d'années, Mme la ministre? Est-ce que c'est dès 2019, en 2019, ou si c'est sur 10 ans?

Mme Charest : C'est en 2019.

Mme Labrie : Seulement en 2019, ce montant-là.

Mme Charest : Oui. C'est le projet qui est rattaché avec le PIIC.

Mme Labrie : Je vous remercie. J'ai une autre question. Le dossier des sports et des saines habitudes de vie est sous le chapeau de l'Éducation. Je trouve ça vraiment intéressant parce que les premières habitudes de vie qu'on prend, c'est souvent en tant qu'élève. Donc, on sait qu'il y a de moins en moins d'élèves qui utilisent le transport actif pour se rendre à l'école. J'estime, personnellement, que c'est un problème. J'aimerais ça savoir si la ministre a un plan de match pour que les jeunes puissent se rendre en plus grand nombre à l'école soit à pied ou à vélo, y compris au secondaire. Ils sont peu nombreux à le faire. Est-ce qu'on pourrait envisager, par exemple, de sécuriser davantage... de développer un programme pour sécuriser davantage les trajets des parcours scolaires, y compris au secondaire, pour que les jeunes puissent se rendre en vélo? Est-ce qu'on pourrait modifier la balise qui donne droit au transport scolaire? Parce qu'en ce moment c'est 1,6 kilomètre de la première année en secondaire V, alors que les jeunes n'ont pas les mêmes capacités de marche. Qu'est-ce que vous prévoyez faire pour faciliter la mobilité active pour se rendre à l'école?

• (12 h 10) •

Mme Charest : C'est une excellente question, et moi, j'ai eu un passé de commission scolaire aussi aux communications, mais il y a des initiatives qui se font, notamment par le Trottabus, et des initiatives qui se font localement aussi, qui font en sorte justement de sécuriser les lieux puis les aires pour que les enfants puissent aller à l'école en vélo ou à pied. Il y a un travail qui se fait et qui doit se continuer avec les municipalités, mais, encore une fois, avec les commissions scolaires, et il y a beaucoup de travail bénévole qui se fait aussi dans cet encadrement-là, et probablement du travail qui doit se faire aussi avec les Transports, parce que, bon, il y a des choses que vous nommez qui touchent le transport, mais je pense que, dans un plan d'aménagement, il y a un travail qui doit se faire avec les municipalités justement pour avoir cette optique-là en tête. Mais, définitivement, ça fait partie aussi des stratégies qu'on veut et qu'on peut déployer pour faire en sorte que plus de jeunes, d'enfants, même d'adultes qui sont actifs... Parce que'on le voit dans les données, une des corrélations qu'on a, c'est la diminution du transport actif avec le fait que les gens sont moins actifs. Alors, ce sont des pistes très intéressantes et sur lesquelles on peut travailler, mais, encore une fois, avec le ministère des Transports, mais c'est un travail qui va pouvoir se faire.

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la députée.

Mme Labrie : Merci. Vous l'avez nommé, là, il faut travailler avec les villes pour ça parce que ce sont leurs infrastructures. Par contre, moi, à ma connaissance, la majorité des villes ont des plans de mobilité active. Ils savent, ils ont déjà identifié où construire des pistes cyclables, où on a besoin de trottoirs. Le problème, c'est que les villes ont des sources de revenus vraiment limitées. Ils ne fournissent pas à la demande, ils ne réussissent pas à mettre en oeuvre leurs plans de mobilité durable puis ils réussissent à construire quelques centaines de mètres de pistes cyclables par année. À ce rythme-là, ça va prendre des décennies, des siècles avant qu'on ait des réseaux qui permettent aux jeunes de se rendre à l'école et à pied et à vélo de manière sécuritaire.

Ça fait que, moi, ce que je vous demande c'est : Est-ce que c'est possible d'aider davantage les municipalités en développant des programmes pour qu'ils puissent concrétiser des infrastructures sécuritaires pour la mobilité active?

Mme Charest : Oui, bien, la semaine dernière, on annonçait 73 projets, une enveloppe de 6 millions, qui, justement, répondait... qui peut répondre, en quelque sorte, à des trajets, que ce soient des sentiers de pistes cyclables ou des sentiers pédestres. Donc, ça aussi, ça fait partie, je pense, de déployer le plein air, fait partie des stratégies qui vont faire en sorte que les jeunes seront plus actifs, les jeunes et les moins jeunes seront plus actifs.

Alors, il y a des projets, il y a des montants qui sont octroyés, mais aussi, via le PIIC, le programme investir dans les infrastructures au Canada, puis je ne sais pas si je le dis... des fois je dis «investir», puis «infrastructures», je ne sais jamais dans quel ordre ils sont, mais donc ça, ce sont des projets qui sont admissibles. Et de plus en plus on a des demandes à cet égard-là. Je pense que les municipalités, là, au-delà des infrastructures dans le béton, là, ce qu'on veut, c'est des sentiers, on veut des pistes cyclables. Et ça, ça fait partie évidemment des projets qui peuvent être soumis dans ces...

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la députée, il vous reste 1 min 30 s.

Mme Labrie : Merci. C'est sûr que, 6 millions à l'échelle du Québec, il y a plus de 1 000 municipalités, ça fait que ça ne va pas aller très vite, là.

On a eu l'occasion de discuter de violence sexuelle ensemble dans les crédits en Condition féminine. Je vous reviens sur le sujet mais par rapport au sport. Les organisations sportives sont au courant du problème, qui est présent pas plus nécessairement dans le sport qu'ailleurs, mais qui est présent dans le sport. Ils veulent protéger leurs athlètes, mais ils n'ont pas beaucoup de ressources. Donc, j'aimerais savoir ce que vous comptez faire pour accompagner les organisations sportives pour prévenir les abus sexuels.

Mme Charest : Oui, bien, je pense que tout le monde est au courant de la motion qu'il y a eu en juin 2018, bon, qui fait en sorte que le financement des fédérations sera rattaché à un plan d'action pour lutter contre les violences sexuelles, l'intimidation, et tout ça. Donc, dans ce sens-là, on donne aussi des moyens aux fédérations pour pouvoir se doter d'un protocole ou d'un plan d'action important. Il y a eu une rencontre au mois de février, 5, 6 février, des fédérations. Ce qu'on veut, c'est qu'ils ne soient pas chacun de leur côté à essayer de déployer les meilleures pratiques. C'est de se réunir ensemble. Évidemment, il y a des particularités pour chaque fédération, mais il y a quand même des grandes lignes qu'on peut avoir et qui peuvent faire en sorte que ça va se déployer de meilleure façon.

Alors donc, ce regroupement-là aussi a mis en marche deux comités qui se penchent plus précisément sur ces enjeux-là, un qui est : Est-ce qu'on aura besoin d'une entité indépendante pour pouvoir recevoir les plaintes, et tout ça?

La Présidente (Mme Dansereau) : Merci, Mme la ministre. Je vais maintenant céder la parole au député du Lac-Saint-Jean pour 4 min 50 s.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Bien, merci, Mme la Présidente. Alors, les salutations d'usage à tous mes collègues de l'Assemblée nationale, je vois, quand même, des gens qui ont fait, quand même, du sport de haut niveau, qui ont fait des sacrifices, et à Mme la ministre aussi, avec toute son équipe. Donc, tout à fait content de pouvoir m'adresser à vous, donc.

Puis, écoutez, dans ma région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, je suis fier de le dire, on est une pépinière de sportifs, et autant du côté des femmes que du côté des hommes. Et, tout dernièrement, en fin de semaine... Puis c'est le fun parce qu'on parle des programmes de sport-études, et chez nous il y en a beaucoup. On parle du hockey, du football, baseball et danse-études aussi, entre autres, au niveau du ballet, qui est quand même un sport de haut niveau et qui demande quand même beaucoup de discipline. Et il y avait un tournoi provincial scolaire, juvénile, à Alma en fin de semaine passée, qui se fait en collaboration avec les enseignants, qui travaillent fort. Donc, c'est quand même quelque chose d'important.

Et je voudrais souligner aussi, et je fais ça rapidement... Mme Mélaurie Boivin, qui est une patineuse artistique qui est chez nous, elle a 15 ans, elle est top 10 dans les meilleurs athlètes au Canada, de toutes catégories confondues, et elle est un espoir pour les prochains Jeux olympiques. Alors, je sais que, M. le député de Marquette, vous comprenez tous les efforts que ça comprend, et vous aussi, Mme la ministre.

Donc, je poursuis. Moi, écoutez, l'importance de bouger chez les jeunes, hein, on sait tous, au niveau du développement des habiletés motrices, travailler les muscles, la condition physique, on parle de poids, les os, donc, on parle de toutes les qualités physiques, mais aussi faire du sport, peu important les niveaux, aller dehors, sortir sa «crazy carpet» puis glisser, c'en est aussi, ça aide énormément... Écoutez, faire du sport, c'est sortir, c'est bouger. On parle aussi de socialisation, hein, qui est quand même importante au niveau des relations, du travail d'équipe, la réussite scolaire qui est importante au niveau du sport aussi, la valorisation... Moi, écoutez, j'avais un peu de misère à l'école, je l'avoue, puis je faisais du sport, puis, en faisant du sport, bien, écoutez, je parlais avec des gens qui avaient plus de facilité à l'école, puis, tiens, tu sais, on s'entraînait, puis, moi, ils m'aidaient d'un côté plus académique, moi, je les aidais d'un côté plus sportif.

Donc, toutes des choses qui sont importantes, et aussi la discipline, c'est important aussi de parler de discipline. Le sport aussi, l'activité physique, ça amène de la discipline, puis qui va nous servir tout au long de notre vie aussi. Et je parle de l'importance de bouger, les jeunes... En fait, je parle des saines habitudes de vie puis je veux faire référence à M. Pierre Lavoie, avec ses cubes d'énergie, qui est rendu avec les écoles au niveau national, et même, maintenant, au niveau de nos voisins, les États-Unis, il est rendu dans les écoles américaines en ce moment. Donc, c'est superimportant, puis je parle, tu sais, dans le développement des jeunes aussi. Donc, tout au long de notre vie, ça va nous servir, puis on va en faire. C'est sûr que, là, en ce moment, à l'Assemblée nationale, on fait peut-être un peu moins de sport physique, plus un peu de sport mental. Je m'entretenais avec le député de Marquette l'autre fois à ce niveau-là. Donc... Et ça permet aussi d'accrocher les jeunes à l'école, puis, je vous le dis, ce fut le cas pour moi. J'ai fait du sport, et ça m'a permis de rester accroché à l'école.

Et donc, Mme la ministre, on n'a pas beaucoup de temps pour jaser, donc...

La Présidente (Mme Dansereau) : Il reste 1 min 30 s, M. le député.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : ...je vais prendre le temps au moins de vous poser ma question, j'en aurais long à dire sur le sport, mais je pense qu'on a tous le même point de vue à ce niveau-là. J'aimerais ça que vous me parliez des mesures qui sont mises en place pour favoriser les pratiques d'activités physiques chez les jeunes, donc ça vient en lien quand même avec la commission, notre commission de crédits, donc, vous entendre là-dessus.

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre.

Mme Charest : Oui. Bien, je suis un peu déçue que vous n'ayez pas dit que c'était une pépinière, le Lac-Saint-Jean puis le Saguenay, de patineurs de vitesse...

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Saguenay—Lac-Saint-Jean, oui.

Mme Charest : ...parce qu'ils viennent tous de là, à peu près. Mais j'ai envie juste de vous laisser sur une réflexion assez intéressante, et ça fait tout à fait état de mes préoccupations, puis de l'accessibilité, puis de la démocratisation. Ce qu'on sait, c'est que le sport raccroche les garçons à l'école, et l'école raccroche les filles au sport. Alors, ça va ensemble. Parce qu'on a un problème de jeunes filles qui quittent le sport puis on a un problème de jeunes garçons qui quittent l'école. Alors, je pense qu'on a tout intérêt à développer ça ensemble puis de mettre les mesures puis les programmes pour faire en sorte qu'ils puissent s'épanouir puis se développer. Alors, le parascolaire, pour moi, est une excellente façon justement d'aller cibler ces jeunes-là pour faire en sorte qu'ils restent à l'école, qu'ils restent dans le sport. Puis je suis sûre que la population va mieux s'en ressentir par la suite.

La Présidente (Mme Dansereau) : 20 secondes. Ça va?

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Bien, je vais laisser mon temps à mes collègues.

La Présidente (Mme Dansereau) : 15 secondes. O.K.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : 15 secondes, c'est... Ou, bien, écoutez, 20 secondes, 10 secondes, bien, écoutez...

La Présidente (Mme Dansereau) : Bien, il n'en reste plus, ça fait que...

Des voix : Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Dansereau) : On va céder la parole... Merci, Mme la ministre. On va céder la parole à la députée de Gaspé.

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Alors, bonjour à tous les collègues. Bonjour, Mme la ministre. Bonjour... Je ne m'éterniserai pas, parce que, là, je vois le temps qui compte déjà. Je voulais dire d'entrée de jeu qu'effectivement, le programme 6 du développement du loisir et du sport, le budget a été bonifié de façon notable. Donc, vraiment, on le reconnaît puis on est satisfaits de ça.

J'ai quand même quelques questions par rapport à la manière dont a été répartie l'enveloppe budgétaire parce que, quand on prend l'exemple de l'annonce du gouvernement pour les écoles primaires, qu'il y ait une obligation d'offrir deux récréations de 20 minutes par jour à compter de la prochaine rentrée scolaire... Bon, on est d'accord sur l'importance de faire bouger nos jeunes, et tout ça, le principe est merveilleux, mais ça semble quand même créer de la confusion auprès des milieux scolaires actuellement, parce que ça nécessite des gros coûts pour le réaménagement. Même que le Conseil supérieur de l'éducation parle de la surveillance... du problème de surveillance des élèves, des contraintes reliées au transport, et tout. Alors, on semble sous-estimer, du côté du gouvernement, en ce moment, les coûts qui vont être... les coûts que ça représente pour réaménager les sites. Et on dit même que cette mesure-là serait à coût nul. Donc, on a de la misère à y croire.

Sincèrement, on croit que c'est littéralement impossible. Est-ce que, oui ou non, il y a eu des consultations qui ont été menées avec les différents milieux scolaires avant de proposer une mesure mur à mur pour une deuxième récréation de 20 minutes dans les écoles primaires? Première question.

• (12 h 20) •

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Charest : Bien, d'une part, je suis contente que vous ameniez la question. Évidemment, c'est un dossier qui est plus porté par mon collègue. Alors, je ne m'étendrai pas puis je ne veux pas dire des faussetés. Ce que je sais, c'est qu'il y a des consultations qui se font avec les commissions scolaires, avec les... pour les règles budgétaires. Donc, ils verront comment ce sera déployé.

Mais, d'un point de vue plus sportif, pour moi, j'accueille de façon très, très positive cette mesure-là. Bon, moi, je suis native d'un petit coin de pays pas tellement loin du vôtre, du Bas-du-Fleuve, et je me souviens à quel point ces récréations-là étaient bénéfiques pour notre concentration, pour notre préparation à bien accueillir les apprentissages. Alors, je pense que ça va demander une restructuration, ça va demander des efforts, et je vais laisser mon collègue travailler avec les commissions scolaires et avec le milieu. Mais je pense que... Si on tient en point de mire l'objectif de cette mesure-là, de faire en sorte que les enfants soient plus disposés à apprendre, qu'ils soient un peu plus actifs aussi, bien, je pense que ça vaut la peine de faire les efforts pour déployer cette mesure-là puis qu'elle soit applicable.

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la députée.

Mme Perry Mélançon : Donc, je réitère, là, je suis tout à fait d'accord avec cette mesure-là. On veut s'assurer, par exemple, que ce ne sera pas un peu comme la maternelle quatre ans, que les coûts explosent puis qu'on n'ait plus le contrôle, qu'on perde totalement le contrôle, là, de ce qu'on veut mettre en application, là. Puis d'ailleurs je... Là, je suis d'accord avec la deuxième récréation de 20 minutes. Donc là, là-dessus, on s'entend. Ce n'est pas le même problème.

Donc, de ce que je comprends, les consultations ont été faites auprès des commissions scolaires. Est-ce qu'il est possible d'avoir un détail puis les coûts associés à la mise en place, là, de cette mesure-là, rapidement? Comme vous dites, oui, c'est plus votre collègue de l'Éducation...

Mme Charest : Bien, encore, comme je vous disais tantôt, là, ce n'est pas mon dossier. Donc, moi, je n'ai pas ces données-là, mais elles sont en cours de...

Mme Perry Mélançon : Existent-elles, les données? Existent-elles?

Une voix : ...

Mme Charest : Oui, c'est ça, les discussions sont en cours. Comme ce n'est pas encore mis en place, et tout ça, je n'ai pas ces données-là.

Mme Perry Mélançon : Bon, les données... O.K. Merci, Mme la Présidente.

Alors, je vais enchaîner avec, maintenant, une classe de la société, bien, qui est complètement à l'extrémité, là, en termes d'âge. On parle de nos aînés et de l'activité physique. On sait que c'est tout aussi important que pour nos jeunes de les garder actifs le plus longtemps possible. Ça permet aussi de briser l'isolement de nos aînés.

Donc, vraiment, il y a des organismes qui aimeraient avoir plus de financement pour pouvoir permettre plus d'activités à leurs aînés. Je pense, entre autres, là, à un cas bien précis chez nous. L'URLS Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine avait fait une demande dans le programme de la QADA, puis leur financement a été accepté pour deux ans. Donc, ils ont été en mesure de déployer des intervenants en loisirs dans les CHSLD, et ça a créé un... ça a comblé un besoin, ça a même créé un besoin. Alors, on aimerait que ce genre de financement là puisse être reconduit, que ce soit un financement récurrent. Et est-ce qu'on pourra avoir des intervenants en loisirs dans tous les CHSLD de notre Québec? Est-ce que c'est quelque chose que vous envisagez à très court terme?

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Charest : Bien, le financement des URLS se poursuit, là. Ça, c'est... Bon, ils ont quand même une latitude de comment est déployé l'octroi de leur financement par la suite. Donc, est-ce que ce sera dans... pour les aînés ou comment ce sera déployé dans les régions, c'est... ils ont quand même une certaine latitude.

Je vous ramène un petit peu à mon objectif quand je suis arrivée puis quand j'ai eu le mandat. Quand je parle d'accessibilité, la clientèle des personnes âgées, des aînés, fait partie aussi de mes préoccupations, tout comme les personnes vivant avec un handicap, et je pense que, bon, sur des aménagements, les deux vont dans le même sens, hein? Si on peut aménager, bon, des sentiers, et tout ça, qui vont répondre à une clientèle, ça va peut-être aussi répondre à l'autre clientèle. Alors, ce sont vraiment des préoccupations, et on est en train de voir de quelle façon on peut déployer pour aller rejoindre cette clientèle-là, parce que je suis convaincue et nous sommes convaincus que, pour améliorer la qualité de vie, pour briser l'isolement, pour être plus en forme, pour être moins malade, cette clientèle-là a tout intérêt à bouger. Alors, c'est vraiment... ça fait partie de ma vision et de ma visée aussi.

Mme Perry Mélançon : Merci. Donc, je comprends qu'on a de l'intérêt, on est en mode réflexion. Alors, comme le budget a été déposé et qu'on étudie des crédits, j'imagine qu'il n'y a aucun crédit qui a été attribué vraiment à cette cause-là parce qu'on est vraiment encore en train d'évaluer les besoins, comment appliquer des mesures qui vont vraiment pouvoir améliorer le bien-être de nos aînés. Donc, pour l'étude du budget actuel, on n'a aucun crédit associé à la cause des aînés, en loisirs.

Mme Charest : En fait, la clientèle plus vulnérable, que ce soit dans l'accessibilité... on a octroyé 7 millions davantage dans les budgets, donc, qui a été réorienté vers cette clientèle-là spécifiquement. Alors, on est à déployer comment ça va se mettre en branle, là, mais...

Mme Perry Mélançon : Est-ce qu'on peut vous suggérer que ce 7 millions là, il ait une part qui soit, par exemple, octroyée pour... Il y a les FADOQ, il y a plusieurs associations qui veulent avoir des intervenants en loisirs dans les centres pour personnes âgées.

Mme Charest : Ils sont déjà soutenus.

Mme Perry Mélançon : Donc, dans ce 7 millions là, on pourra retrouver de l'argent pour eux directement.

Mme Charest : Oui, absolument. Mais il y a déjà du financement qui est donné à la FADOQ et il y a certaines mesures, mais j'accueille tout à fait votre...

Mme Perry Mélançon : Merci. Alors, maintenant, concernant les activités sportives dans les régions éloignées, on a parlé tantôt, rapidement, du programme de mise à niveau et d'amélioration des sentiers de plein air. Moi aussi, je suis un petit peu surprise du montant de 6,6 millions. Bon, c'est une première annonce de 73 projets, je vois difficilement quelles sommes leur ont été attribuées chacun, parce que c'est très peu d'argent. Juste La Tuque, par exemple, en 2013, avait réalisé un projet de sentiers... bien, de pistes cyclables de 3,3 millions. Donc, ça donne un petit peu une idée, un comparable.

Alors, est-ce qu'on va ajouter de l'argent pour... Parce que, si je regarde en région éloignée, c'est superimportant, parce que l'offre de transport en commun est vraiment très faible, alors... On a même un beau rail, en Gaspésie, qui ne sert

pas, le train est vraiment... il n'a pas bougé depuis plusieurs années. Alors, tout ça, la piste cyclable pourrait être... bien, ça pourrait être un projet de développement.

Donc, je ne sais pas s'il y a des gens de la Gaspésie qui vous ont interpellée à ce sujet-là, mais... Ma question, finalement, est très ouverte, là, mais est-ce que, la liste des 73 projets, on peut avoir accès à ça? Est-ce qu'il y a eu une répartition dans les différentes régions? Est-ce que ça a été bien équitable?

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre. Il reste une minute pour la réponse.

Mme Charest : Oui. Bien, oui, on est en train d'annoncer... Les municipalités ou les organismes dont le projet a été retenu reçoivent les lettres là, ça a été signé la semaine dernière, donc ils vont recevoir... Et, oui, ça, c'est... Tout à fait, là.

Je veux juste vous rappeler que ce financement-là est pour la mise à niveau, hein, de sentiers, donc ce n'est pas le déploiement de kilomètres et de kilomètres, c'est vraiment de s'assurer que ces sentiers-là sont praticables, parce que des fois c'est un ponceau qui a été...

Mme Perry Mélançon : ...

Mme Charest : Pardon?

Mme Perry Mélançon : ...nouveaux projets, alors, il n'y a pas d'argent de mis en...

Mme Charest : Pour des nouveaux projets, ils pourront être dans le PIIC, alors ils sont tout à fait admissibles à ce programme-là, donc, encore une fois, là, quand même, une très grande enveloppe qui peut servir à ces projets-là.

Mme Perry Mélançon : Merci. Est-ce qu'on a encore du temps?

La Présidente (Mme Dansereau) : Merci. Bien, il reste 10 secondes, ça fait que...

Mme Perry Mélançon : Bon, bien... L'enveloppe du PIIC, ça? Dans le PIIC? Et est-ce qu'on sait combien exactement va servir à ces projets-là dans le PIIC? Non?

Mme Charest : Spécifiquement? Non. Non, il n'y a pas... ça n'a pas été partagé.

La Présidente (Mme Dansereau) : Je cède maintenant la parole au député de Richelieu pour une période de cinq minutes.

• (12 h 30) •

M. Émond : Merci beaucoup. Merci, Mme la Présidente. Alors, à mon tour de saluer les collègues, l'ensemble des collaborateurs qui accompagnent Mme la ministre, que je salue également et que... Mme la ministre, on s'est connus dans une autre vie, et c'est vraiment un plaisir de vous retrouver comme collègue en politique.

L'étude des crédits, c'est un moment important, et, encore une fois, aujourd'hui, je me permets quand même de faire une microparenthèse, vous ne m'en tiendrez pas rigueur, Mme la Présidente, pour avoir une pensée pour les gens qui, partout à travers le Québec, sont touchés par les inondations. Je pense particulièrement aux gens de Richelieu, de mon coin, la municipalité de Yamaska et Sainte-Anne-de-Sorel, là où j'habite, le pays de Germaine Guèvremont, du *Survenant*, du roman *Le Survenant*. Et, dans mon coin, tout va bien, mais, au bout du chenal du Moine, là, il y a des citoyens qui sont particulièrement touchés. Et, même si on se plaît à dire... On est habitués, chez nous, à Sainte-Anne, Mme la Présidente, on apprend pratiquement à marcher avec des bottes d'eau dans les pieds, là, mais, quand même, c'est une situation qui n'est pas intéressante, pour personne. Et je me permets de les saluer, également souligner le travail, puisqu'on est... on parle de sport, aujourd'hui, du bénévolat d'une équipe de football, les Polypus, pour ne pas les nommer, qui ont fait la mise en place d'environ 1 000 sacs de sable, et je les en remercie. Puis j'aurais envie de terminer en disant aux sinistrés que, bien, on était là avant les inondations, on est là pendant, pour les aider, et nous serons là après, une fois que les eaux se seront retirées, pour leur venir en aide.

Donc, le collègue l'a souligné tantôt, c'est la Journée nationale du sport et de l'activité physique, alors c'est assez impressionnant pour moi de me retrouver en votre compagnie, M. le député de Marquette, Mme la ministre qui a oeuvré à un niveau compétitif très, très élevé, le collègue de Lac-Saint-Jean tantôt a souligné qu'il n'y a pas de sports qui sont vains, même le «crazy carpet», hein, que vous avez parlé. Moi, ma conjointe a joué au soccer à un niveau assez élevé, et, quand on s'est connus, ça l'a fait quand même rigoler parce que, moi, Mme la ministre, c'est au badminton que j'ai oeuvré, que j'ai joué quand même assez...

Une voix : ...

M. Émond : Oui, mais ma conjointe se permet de me rappeler souvent que ce n'est pas le sport le plus viril, là, on ne parle pas de rugby. Mais quand même il y a un niveau...

Une voix : Le smash.

M. Émond : Oui, quand même, le smash. Je ne voudrais pas oublier aussi la députée de Sherbrooke, je crois, qui a fait de l'athlétisme, hein, quand même, pendant plusieurs années.

Ceci étant dit, revenons à nos moutons. Nous tous qui avons fait du sport à des degrés différents, là, je le rappelle, on est à même de constater l'importance des organismes et des organisations qui encadrent les événements sportifs et le fait de faire du sport, les jeunes. Et, au niveau local, j'en profite pour saluer, entre autres, le CSBR, le Club de soccer du Bas-Richelieu, dans mon coin, je salue Patrick Turgeon et l'ensemble du conseil d'administration. Il y a mon collègue le député de Mégantic qui tenait absolument, Mme la Présidente, à ce que je souligne l'importance des organismes qui prennent en charge le volleyball, un sport qui, je crois, lui tient tout particulièrement à coeur.

Mais les organismes locaux, mais on peut aussi parler, Mme la Présidente et Mme la ministre, des fédérations, qui... Depuis 1985, les organismes de loisirs et de sport sont logés au sous-sol du Stade olympique, dans ce qui était des aires de stationnement converties en bureaux. Ils ont exprimé, si je ne m'abuse, à maintes reprises leur souhait d'être hébergés dans des bureaux qui pourraient être plus convenables, parce qu'ils sont confrontés, Mme la Présidente, notamment à des problématiques de qualité de vie au travail, ce qui amène des problèmes de recrutement et de rétention de personnel, on s'en doute bien. Alors, la désuétude des lieux provoque le démantèlement graduel du regroupement des organismes que pourtant on souhaitait rassembler...

La Présidente (Mme Dansereau) : Il vous reste une minute, M. le député.

M. Émond : Une minute? Bon, bien, je vais aller tout de suite au point, Mme la ministre.

Dans le dossier des fédérations qui sont logées au sous-sol du Stade olympique, qu'est-ce que vous entendez faire? Ils attendent une solution depuis très longtemps.

Mme Charest : Oui, tout à fait. Bien, pour avoir visité les locaux et avoir travaillé pas tellement loin de leurs locaux, c'est vraiment une priorité pour nous d'enfin les loger de façon convenable pour qu'ils puissent faire leur travail. On parle de 600 employés qui sont dans des stationnements, pas de fenêtre, les plafonds bas, et tout ça, alors je pense qu'ils sont dus pour avoir des conditions acceptables pour travailler puis pour se déployer.

Et je veux juste vous rassurer, cher collègue, le badminton, là, j'ai été excessivement impressionnée, aux derniers Jeux olympiques de Rio. Savez-vous que ça peut atteindre 230 kilomètres-heure, un smash? Alors, moi, je trouve ça très viril, très très viril.

La Présidente (Mme Dansereau) : Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole au député de Marquette pour 19 min 30 s.

M. Ciccone : Merci, madame. C'est un moineau qui se déplace quand même...

Une voix : Bien, voilà.

M. Ciccone : Bien, voilà. Par chez nous, Mme la ministre, on appelle ça un moineau, puis je suis persuadé que, le député de Saguenay, on appelle ça un moineau aussi dans leur coin.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : De Lac-Saint-Jean.

M. Ciccone : De Lac-Saint-Jean, pardon, pardon, pardon.

Je salue également l'initiative, Mme la ministre, du 60 minutes de parascolaire. Cependant, vous savez qu'on est à l'heure du Concerta, chez les enfants, du Ritalin, les enfants sont de plus en plus sédentaires, c'est quasiment une punition si on les envoie jouer dehors. C'est beau, pour le parascolaire, fantastique, mais, en même temps, ce n'est pas obligatoire. Comment allez-vous y parvenir, justement, pour faire faire du parascolaire aux enfants, au niveau sportif, j'entends?

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre.

Mme Charest : Oui. Bien, la première chose, je pense, c'est on le rend accessible monétairement, le parascolaire sera gratuit, et donner... et, en fait, réduire les obstacles qui font en sorte que les jeunes ne participent pas au parascolaire. Et je parlais tantôt du transport, ça, c'est... moi, je viens d'une région très vaste, et il y a des enfants qui habitent très loin de leur école et n'ont évidemment pas accès au parascolaire parce qu'ils n'ont pas le transport scolaire qui y est rattaché.

Donc, ce qu'on a fait, c'est qu'on donne les enveloppes aux commissions scolaires, qui vont organiser leurs structures parascolaires et mettre l'argent où ils en ont besoin pour, justement, contrer ces obstacles-là. Et, une fois de plus, c'est du parascolaire gratuit. Donc, ça ne sera pas le coût qui va faire en sorte que les enfants ne pourront pas y participer, ça ne sera pas le transport, ça ne sera pas autre chose.

Bon, c'est sûr que l'objectif de ça, c'est de favoriser la persévérance scolaire. Alors, il faut que l'offre soit attrayante aussi pour les enfants. Donc, je pense que les commissions scolaires ont la mission de déployer une offre qui répond aux besoins et aux goûts aussi des enfants, mais qui va faire en sorte qu'on va aller chercher de plus en plus d'élèves.

M. Ciccone : Merci, Mme la ministre. Je peux y aller? Merci, M. le Président. On va y aller quand même rapidement, là. Puis inquiétez-vous pas, là, vraiment c'est dans un but constructif aujourd'hui. Ça fait que vous n'avez pas à acheter des minutes. J'aimerais ça qu'on bâtisse quelque chose aujourd'hui.

Là, on s'en va, justement... On parle de sédentarité, on parle de Concerta. Je l'ai dit, les pilules, les enfants ont de la difficulté, et là le ministre de l'Éducation, votre collègue, le 25 avril dernier, invitait les élèves à jouer à des jeux vidéo en classe et à participer à des forums de discussion en ligne. Il dit que c'est une bonne idée, ça fait partie des exemples qu'ils ont... ça fait partie des exemples qu'il a donnés, en parlant, justement, du plan d'action numérique. Et là, pour votre information, je suis persuadé que vous le savez, le ministre délégué de la Santé, aux Services sociaux a dit, mardi, en étude de crédits, être mal à l'aise. Il a dit qu'il voulait en parler avec le ministre de l'Éducation.

Quelle est votre position là-dessus, sur l'e-sport, justement, avec tout ce que vous savez, là, avec les enfants qui sont sédentaires, maintenant?

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre.

Mme Charest : Oui. Si je ne m'abuse, mon collègue a sorti un outil, un cadre de référence sur les compétences en matière numérique. Donc, la première chose qui est visée avec ce cadre de référence là, c'est l'éthique. Alors, je pense qu'il y a des choses qui doivent être faites. C'est un fait que les jeunes sont sur les tablettes, ils sont sur...

M. Ciccone : Ce n'est pas ça, la question, là. Ce n'est pas ça, la question, Mme la Présidente.

Mme Charest : Bien, reposez votre question.

La Présidente (Mme Dansereau) : Reposez votre question.

M. Ciccone : Ce n'est pas la question, Mme la ministre. Moi, je parle des jeux vidéo, vraiment de la sédentarité du e-sport qu'on veut amener dans les écoles. C'est de ça qu'on parle, là.

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre.

Mme Charest : Je ne sais pas de qui vous faites référence, qui veut amener l'e-sport dans les écoles, là.

La Présidente (Mme Dansereau) : Donc, M. le député, reposez votre question, peut-être de façon différente.

M. Ciccone : Je vais vous faire... Bien, je vais vous lire l'article, là, tout simplement : «Faire jouer les élèves à des jeux vidéo en classe ou les inviter à participer à des forums de discussion en ligne fait partie d'exemples donnés dans le plan du ministre de l'Éducation dévoilé jeudi.» Puis ça, c'est un article du jeudi 25 avril.

Mme Charest : Oui. Bien, en fait...

M. Ciccone : C'est clair, là.

Mme Charest : Je ne commenterai pas les propos de mon collègue. Moi, ce que je peux vous dire, c'est que, dans l'offre de parascolaire, l'e-sport n'est pas là. Je sais qu'il y a certaines écoles qui ont offert... dans l'offre de parascolaire que nous, on veut financer, je sais qu'il y a certaines écoles qui l'offrent, et ça, il y a une certaine latitude dans les écoles. Par contre, pour moi, comme ministre déléguée à l'Éducation et responsable des Loisirs et des Sports, l'e-sport ne fait pas partie de mes avenues pour développer l'activité physique. Alors, ce n'est pas dans mes plans et ce n'est pas dans mes orientations, définitivement pas.

M. Ciccone : Mais vous ne pensez pas que ça va peut-être empêcher, justement, aux enfants, de faire du parascolaire, qu'ils vont se lancer... Parce qu'on voit qu'il y a vraiment une tendance, aux enfants, à s'en aller vers les jeux vidéo, et là on l'offre dans l'école alors qu'aussi on aimerait ça avoir plus de sports.

Ce que je crois comprendre de votre mentalité, c'est... Vous mettez plus de sports. Vous mettez une période, également, de récréation de plus, un 20 minutes de plus. Puis là on vient mettre du e-sport dans les écoles. Ça ne passe pas, là, tu sais, il y a une contradiction entre vous, là.

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre, la parole est à vous.

M. Ciccone : Tu sais, c'est le même ministère, là.

Mme Charest : Bien là, je pense qu'il faut faire une distinction entre l'utilisation du numérique et ce qu'on veut faire avec ce cadre de référence là, c'est de faire en sorte que les enfants utilisent bien ces outils-là.

En ce qui a trait à l'offre parascolaire, pour moi, ce qui est important, c'est d'avoir... déployer une offre qui réponde aux besoins des jeunes, qui va faire en sorte qu'ils vont le faire. Le but, là, ce n'est pas juste de mettre du parascolaire dans les écoles pour dire qu'on a du parascolaire. Le but, c'est que le parascolaire soit là pour aller rencontrer notre objectif, qui est la persévérance scolaire, qui peut être déployé de différentes façons, que ce soit par des activités sportives, des activités scientifiques, des activités culturelles ou l'aide aux devoirs.

Alors, l'objectif du parascolaire, c'est de vraiment répondre aux besoins des enfants pour qu'ultimement il y ait de plus en plus d'enfants qui réussissent leur parcours scolaire.

• (12 h 40) •

La Présidente (Mme Dansereau) : M. le député. La parole est à vous.

M. Ciccone : Merci, Mme la Présidente. Mais je vais juste conclure sur l'e-sport en lisant, justement, l'article de journal en question : «"J'ai mal au coeur en lisant[...]", [dit] Réjean Bergeron, professeur de philosophie au cégep Gérard-Godin et auteur du livre *L'éducation amnésique*. Il s'inquiète notamment de voir des étudiants qui sortent du secondaire et être incapables de se décoller de leur cellulaire.

«Pour lui, ce guide ne fait pas assez de place à "l'hygiène numérique", alors que des chercheurs voient désormais le temps d'écran grandissant des jeunes comme un enjeu de santé publique.

«Mais pour Normand Landry, professeur à la TELUQ et chercheur en éducation aux médias, il était grand temps que Québec sorte un tel cadre de référence.

«Le système scolaire québécois a un "déficit numérique majeur" à rattraper, rappelle-t-il.

«Le document mentionne en effet l'idée d'amener les jeunes à réfléchir à l'impact du numérique sur eux-mêmes et les autres [...] développer une pensée critique et éthique par rapport à la technologie.»

Donc, ce que dit le ministre, dans le fond, ça contredit un peu à ça, là. Tu sais, on parle de sport, on parle de... Tu sais, les e-sports, c'est parce qu'il y a le mot «sport»... Oui. On va terminer là-dessus. Considérez-vous que l'e-sport est un sport?

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre.

Mme Charest : L'e-sport n'est pas un sport, dans la définition du sport.

M. Ciccone : O.K. Parfait.

Mme Charest : Ce que je veux dire... Puis je ne comprends pas de quelle façon vous dites que le ministre contredit, bon, les avis de la plupart du milieu. Je pense que l'objectif de ce cadre de référence là, c'est justement de pouvoir outiller les jeunes à être capables de manoeuvrer dans cet univers-là, d'avoir, en premier lieu, une éthique, et donc on est dans la bonne voie justement pour faire en sorte que les jeunes soient capables de décrocher. Puis, encore une fois, je vous ramène à mon programme à moi, qui est de faire en sorte que plus de jeunes bougent. Mais une façon de les faire bouger, c'est de leur offrir des opportunités de bouger, et le parascolaire va être une de ces opportunités.

La Présidente (Mme Dansereau) : M. le député.

M. Ciccone : Merci. Ce n'est pas évident quand c'est le même ministère puis tu as le ministre délégué de la Santé et Services sociaux aussi qui... C'est difficile, il y a un peu de contradiction. Mais c'est correct. Je comprends que ce n'est pas toujours évident, là.

J'aimerais vous parler de votre guide que vous avez, de gestion de cas, annoncé le 11 février dernier, en collaboration avec Hockey Québec. Étiez-vous au courant qu'il y avait déjà un guide qui avait été mis sur pied justement avec Hockey Québec en 2017, qui s'appelait le guide des meilleures pratiques? Et là on est revenus en 2019 avec un guide, justement. Je veux savoir : Est-ce que vous êtes d'accord avec ce guide-là? L'avez-vous lu, notamment? Est-ce que vous l'avez lu entièrement avant d'appliquer votre signature en bas de ça?

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre.

Mme Charest : Oui, j'ai lu le guide, absolument. Je suis d'accord de donner des outils à tout l'encadrement, en fait, tout le monde qui gravite autour du sport. Je pense que la première chose... Puis cette année a été une année particulièrement préoccupante du point de vue, je dirais, éthique sportive, puis probablement qu'il y a plusieurs cas qui sont ressortis dans les médias, et tout ça. Bon, est-ce que c'est une conjoncture? Est-ce que c'est parce que je suis maintenant ministre déléguée à l'Éducation que je les vois plus puis ils me frappent plus? Mais il y a une chose, pour moi, qui est excessivement importante, puis je suis sûre que votre collaboration va être absolument essentielle, puis la collaboration de tous, c'est un changement de culture de la part de tout le monde dans l'univers du sport et de comprendre que les bienfaits du sport et ce que ça peut amener comme valeurs, comme compétences pour les enfants, bien, ça relève beaucoup plus de ce qu'on va leur enseigner en termes de persévérance, d'effort, de respect des consignes, respect de l'adversaire et que ça, ça ne passe pas par la victoire ou la défaite. Alors là, il va falloir changer un petit peu les mentalités, puis on va travailler, puis on travaille déjà avec plusieurs partenaires pour pouvoir justement mettre en place une certaine structure qui va faire en sorte qu'on va changer la culture.

La Présidente (Mme Dansereau) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Ciccone : Merci. Je vais juste vous lire un petit passage, là, parce que, tu sais, ce guide-là a été parodié, hein, pendant les émissions sportives, partout sur les médias sociaux également, parce que c'est rendu quasiment une farce, qu'il y a toujours un guide qui sort tout le temps, là, puis c'est dommage, parce que c'est un guide qui est sorti sous

vosre gouvernement, là, parce que... le gouvernement avant aussi, ça fait qu'on n'est pas parfaits, là, et il faut du concret. Je vais vous lire juste un passage. Personnel de l'aréna. Puis je sais que vous êtes dans les arénas, vous avez un fils qui a joué au hockey, là, ça fait que vous voyez comment ça fonctionne. Personnel de l'aréna : «Vous pouvez vous [rapprocher] du parent...» Parce que, là, on parle des parents qui n'ont pas de tête, dans les arénas, là, c'est de ça qu'on parle, là, des parents écerclés qui ne pensent pas aux enfants, qui disent n'importe quoi, qui se battent. Ça fait que, là, avec ce guide-là, on donne des responsabilités à des gens qui ne sont pas équipés pour avoir ces responsabilités-là. Je vais lire un passage : «Vous pouvez vous [rapprocher]...» On parle du personnel de l'aréna. «Vous pouvez vous [rapprocher] du parent ayant un comportement inacceptable afin de lui signifier votre présence. Comme vous êtes la personne responsable du bâtiment, vous êtes une figure d'autorité, votre simple présence peut être dissuasive pour le parent.

«Vous pouvez intervenir directement auprès du parent fautif. Il s'agit d'un arrêt d'agir pour signifier au parent que son comportement est inacceptable, pour lui faire part de vos attentes ainsi que pour l'informer des conséquences possibles. Appuyez-vous sur les règlements du bâtiment que vous devez faire respecter.»

Je ne sais pas s'il y a un aréna dans Brome-Missisquoi, là. Il y en a un à Blainville puis il y en a dans des petites régions. Habituellement, le personnel de l'aréna, la fin de semaine, il y en a un, puis c'est le chauffeur de Zamboni. Ça fait que, là, vous me dites que vous adhérez à ce que le chauffeur de Zamboni, le conducteur de Zamboni aille se mettre entre deux parents écerclés qui veulent se taper sur la gueule. C'est ce qu'il y a... Vous adhérez à ça, là?

Mme Charest : Moi, ce que je voudrais dire, c'est que, bien, d'une part, je trouve ça un petit peu dommage qu'on ridiculise un peu les guides puis les outils qu'on veut mettre en place pour faire en sorte que la situation change. Je pense que, quelque part... Il n'y a probablement pas de guide parfait puis de mesure parfaite, mais, quelque part, il faut faire en sorte de donner justement des ressources et de légitimer un petit peu les interventions qu'on va faire, qu'on va faire auprès des parents qui sont écerclés, comme vous les appelez, mais de vraiment avoir ce changement de culture là puis de dire que ces comportements-là ne sont pas acceptables. On va donner des outils. Il y a des choses qui se font déjà. Il y a des choses qui vont se déployer à plus grande échelle. Mais, pour moi, c'est important de donner aux parents, de donner aux entraîneurs, de donner aux bénévoles, de donner au personnel des outils qui vont faire en sorte qu'on va contrer ces comportements-là. Parce que l'objectif, là, c'est que nos enfants, nos enfants et tout le monde qui gravite autour, soient dans des lieux sains, sécuritaires, qu'il n'y ait pas d'intimidation, qu'il n'y ait pas de harcèlement, qu'il n'y ait pas de cas de violence. Et c'est ça, notre objectif.

M. Ciccone : Bien, je suis d'accord avec vous, là, je veux dire, sur le fond, entièrement d'accord avec vous. Cependant, on est peut-être... Le guide est peut-être révolu. Si c'est tellement bon, des guides, pourquoi vous ne l'avez pas fait à la grandeur du sport au Québec, dans toutes les fédérations? Vous l'avez seulement fait au hockey. Parce que vous avez joué au soccer. Je suis persuadé que vos enfants ont joué au soccer. J'ai joué au soccer, mes enfants aussi. Au football, c'est la même chose. Même en natation. On parlait des parents écerclés, puis on ne le dira jamais assez souvent qu'il y a des parents écerclés. Il y en a partout. Pourquoi vous ne mettez pas un guide partout?

Mme Charest : Oui, il y en a partout, effectivement. Puis, encore une fois, tu sais, vous me surprenez dans vos remarques parce que, d'une part, vous diminuez l'impact des guides puis en même temps vous voulez qu'on le déploie à grande échelle. Je pense que...

M. Ciccone : Pourquoi vous ne le faites pas, si c'est bon?

Mme Charest : Je pense que, d'une part, il faut que le guide fasse ses preuves. Puis si, effectivement, ça répond à un besoin, puis si, effectivement, on peut le déployer à grande échelle, bien, je pense que c'est déjà... Tu sais, il faut faire les choses dans l'ordre.

Mais une autre chose, par contre, vers où je veux vous ramener, c'est la plateforme SportBienêtre qu'on a au ministère, qui va justement outiller les parents, qui vont pouvoir avoir des ressources puis avoir, bon, des façons d'intervenir puis de déceler aussi des comportements qui sont inacceptables. On a aussi SportBienêtre qui est une ligne où les gens peuvent appeler quand ils décèlent des situations qui sont inacceptables. Alors, le déploiement va se faire par petits gestes et va se faire ensuite à grande échelle. Mais je pense qu'il faut donner la chance aux outils de faire leurs preuves, puis après on pourra les déployer à grande échelle.

La Présidente (Mme Dansereau) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Ciccone : Merci. Je ne ridiculise pas les guides, au contraire. Les outils, il en faut, puis il faut en mettre. Cependant, il faut augmenter dans la... Quand on ajoute des outils, il faut les mettre un peu plus coercitifs pour que ça fonctionne. Dans ce cas-ci, je ne pense pas. Je pense qu'on a fait un pas de côté, c'est tout simplement mon... parce que la sensibilisation, et la prévention, est archi-importante, là, on se comprend là-dessus.

Il ne reste pas grand temps. Rapidement, là... Je ne vous laisserai pas partir sans parler de commotion cérébrale.

La Présidente (Mme Dansereau) : Il vous reste quatre minutes.

M. Ciccone : Oui, effectivement. Je veux revenir sur le cahier des crédits, là, aux renseignements particuliers, la question 24. Je peux vous donner... Concernant le Plan d'action pour la prévention et la gestion des commotions cérébrales

liées à la pratique d'activités récréatives et sportives, qu'est-ce que vous prévoyez faire pour 2019-2020 ? Parce qu'encore une fois vous dites ce qui s'est passé en 2018-2019, mais, pour le futur, vous n'avez rien écrit. Alors, que prévoyez-vous faire pour 2019 et 2020 relativement aux commotions cérébrales?

• (12 h 50) •

La Présidente (Mme Dansereau) : Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Charest : Oui. Bien, je suis contente que vous me rameniez sur le dossier des commotions cérébrales, monsieur de Marquette, parce que, bon, à quelque part, on a... ça a fait beaucoup jaser. Puis je veux juste vous rappeler à quel point pour moi c'est une préoccupation. Puis je veux juste vous rappeler que l'homme qui partage ma vie depuis 21 ans, le père de mes enfants, c'est un ancien joueur de football, alors moi, quand j'entends sur les tribunes... Puis je pourrais vous citer, là, à quel point vous êtes préoccupé tous les jours des séquelles... pas des séquelles mais des conséquences, si vous allez voir de la démence. Pour moi, j'ai de l'empathie pour ça et je suis désolée que vous l'avez perçu comme une attaque parce que, pour moi, c'était de la légitime empathie, parce que j'ai un mari qui a aussi ces inquiétudes-là.

Maintenant, concernant les commotions cérébrales, on est à faire la révision des protocoles qui ont été mis en place en 2017. Donc, on travaille avec des comités d'experts, mais on travaille aussi avec le ministère de la Santé, parce que ce n'est pas juste le cas du sport, hein, les commotions cérébrales. Ça peut arriver dans différentes sphères et c'est beaucoup plus important que juste dans le sport. Alors, on travaille avec eux, on travaille avec des... voyons! des experts, excusez-moi. Mais on a une grande préoccupation, et cette préoccupation, c'est de faire en sorte que les gens, les athlètes, les... tous les gens puissent se remettre d'une commotion cérébrale et n'aient pas de séquelles ou de conséquences.

La Présidente (Mme Dansereau) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Ciccone : Je ne doute pas de votre sensibilisation, au contraire, là, je sais comment vous êtes sensible à la cause, justement. Le seul problème, c'est que la loi dans la sécurité des sports n'a pas été changée, modifiée depuis 2007, et il faut faire un pas en avant. J'ai déposé quelque chose pour faire bouger les choses. Ça vous a peut-être dérangée, mais en même temps je me dis : Si ça fait bouger les choses, bien, tant mieux, j'aurai fait quelque chose.

Je veux juste vous ramener sur un incident... parce que vous parlez de protocole, puis c'est pour ça, moi, que je parle, il faut aller plus loin, parce que le protocole n'est pas obligatoire. Il n'y a pas de sanction. On ne le voit pas, on n'est pas capable de déterminer quand il est fait ou non. Je vous reviens sur un incident du 12 janvier. Un petit gars des Tigres de Victoriaville, un mineur, est retrouvé sur le côté de la route, endormi dans son auto, en état d'ébriété. Jusque-là, ça a rapport avec la sécurité publique. Je veux dire, il a été arrêté, il a commis quelque chose de grave, on en convient. Cependant, ce petit gars là avait été frappé durement durant le match, a manqué deux semaines, si ce n'est pas plus, avec commotion cérébrale, j'ai parlé avec son père, j'ai parlé avec le jeune également, a eu une commotion cérébrale. Le protocole n'a pas été appliqué pendant le match, alors que c'était évident, j'ai vu les images, n'a pas été... Si on applique le protocole, ce petit garçon là n'a pas un casier judiciaire, ne se retrouve pas sur le bord... endormi dans une voiture. Comprenez-vous où je veux aller avec ça? Ce n'est pas obligatoire, il n'y a pas de sanction si ce n'est pas mis. C'est pour ça que je veux faire un pas de plus.

En terminant, je sais qu'il ne me reste plus de temps...

La Présidente (Mme Dansereau) : Oui, il reste comme cinq secondes.

M. Ciccone : Je vous laisse...

Mme Charest : ...terminer. Je vous rappelle que ma première préoccupation, dans toute la gestion du dossier des commotions cérébrales, c'est la sécurité des athlètes, alors, que, si, d'une façon ou d'une autre, l'objectif n'est pas rencontré, le projet n'ira pas de l'avant. Alors, pour moi, la principale préoccupation... Et vous pourrez voir ce qui vous a été envoyé sur... parce que j'ai demandé l'avis d'experts pour voir... parce que je l'ai étudié, parce que j'ai la même préoccupation que vous, encore une fois, par rapport à ce dossier-là. Et, pour moi, la seule chose qui est importante, c'est de protéger les athlètes. Et ce qu'on sait et ce que les experts disent, c'est que la première façon... en fait, les deux façons qu'on peut le faire, c'est par la sensibilisation et par la prévention.

La Présidente (Mme Dansereau) : Merci, Mme la ministre. Je céderais maintenant la parole à la députée de Roberval pour cinq minutes.

Mme Guillemette : Merci, Mme la Présidente. Donc, merci aux collègues, merci à Mme la ministre de me permettre de lui poser des questions.

Donc, je crois, Mme la ministre, que je vais vous rappeler de bons souvenirs. On se rapporte en 1983, 19e Jeux du Québec, à Sept-Îles, l'équipe de soccer. Donc, c'est souvent le premier contact avec une compétition d'envergure que les jeunes ont.

On connaît les difficultés qu'ont les municipalités à déployer les Jeux olympiques sur leur... — les Jeux olympiques! — les Jeux du Québec sur leur territoire, qu'est-ce que ça prend comme bénévoles mais surtout comme infrastructures, comme organisation. Je sais que vous avez annoncé dernièrement une nouvelle formule de financement. J'aimerais vous entendre à ce sujet. Donc, le financement, maintenant, aujourd'hui, est quoi? Et qu'est-ce qu'on... Où on s'en va vers l'avenir? Ça va être quoi, les avantages pour les municipalités d'accueillir les Jeux du Québec? Parce qu'on est dans l'urgence d'agir, puis je pense qu'il faut faire tout en notre pouvoir pour conserver ce joyau-là qu'on a pour nos jeunes.

Mme Charest : Oui, merci. Effectivement, les Jeux du Québec, c'est un joyau, et je pense... J'aime dire que j'ai l'âge des Jeux du Québec, je ne devrais pas, mais j'ai exactement l'âge des Jeux du Québec. Mais je pense que c'est une institution, et ça a probablement contribué au fait que le Québec se retrouve vraiment en avance par rapport aux autres provinces du Canada. Et je pense que cette formule-là a été regardée de très près par les autres provinces. Et, bon, d'un point de vue sportif, je pense que c'est fantastique. Et combien d'athlètes ont vécu les jeux et combien d'athlètes ont eu l'étincelle de vouloir poursuivre dans le sport, mais peut-être aussi ailleurs, qui ont compris qu'il y avait des compétences, puis il y avait un moyen... tu sais, une façon de s'épanouir puis de rechercher l'excellence. Alors, d'un point de vue sportif, je le trouve excellent, mais d'un point de vue d'une communauté aussi. Les Jeux du Québec, c'est ce qui tisse le tissu social dans une petite communauté.

Alors, on était vraiment aux prises avec un problème important, c'est que le financement n'était pas à la hauteur des besoins qu'on avait, et là on se retrouvait où on n'avait pas de municipalité qui pouvait soutenir les Jeux du Québec. Donc, il y a eu des consultations qui ont été faites avec le milieu pour vraiment voir, établir quels sont les besoins financiers pour pouvoir tenir ces jeux-là. Parce que, là, on le sait, les dernières éditions, on n'avait pas de ville qui était candidate pour tenir les jeux. Alors, il fallait vraiment rehausser le financement, rehausser le financement dans tout le budget de fonctionnement, parce que, pour organiser toute cette structure-là puis cette compétition-là, ça prend évidemment des budgets de fonctionnement mais aussi dans les infrastructures sportives.

Alors, ce qu'on a fait, c'est qu'on a vraiment rehaussé le financement des infrastructures. On garantit 5 millions en infrastructures sportives pour la tenue des jeux et on a aussi rehaussé de 3 point quelques millions sur le fonctionnement, donc le fonctionnement, d'abord, de Sports Québec, qui est comme l'entité qui chapeaute toute cette organisation-là, aussi les URLS, qui sont les entités régionales qui vont organiser les finales régionales et qui vont aussi organiser les délégations qui vont participer aux jeux, mais aussi au comité organisateur, qui a évidemment besoin de ressources pour organiser les bénévoles et tout ce monde-là.

Mais on croit tellement à ce produit des Jeux du Québec là que, pour nous, c'est important de mettre les sommes nécessaires, parce que c'est au-delà du développement sportif. Ça développe les régions, ça développe les communautés, il y a un sentiment de fierté. Je suis sûre qu'à Sept-Îles, après 1983, ils sont encore... Mais il y a eu des jeux à Sept-Îles par la suite, là, mais ça fait partie de la mémoire collective, et c'est superimportant pour ces communautés-là de les tenir, et encore plus, je dirais, pour les petites communautés. Donc, pour eux, c'est encore plus difficile d'aller chercher du financement, parce qu'évidemment ils ont moins de monde pour soutenir toute cette organisation-là, moins de commanditaires, peut-être, et moins d'investissement du privé. Mais, pour les petites communautés, je pense que ce financement-là est extrêmement bien accueilli et va faire en sorte qu'on va pérenniser cette action-là et qu'il y aura peut-être des petites joueuses de soccer, éventuellement, qui peut-être vont graviter vers un autre sport, mais qui vont pouvoir s'épanouir aussi par la suite.

Une voix : ...

La Présidente (Mme Dansereau) : Non, comme huit secondes, ça fait que... Merci, Mme la ministre.

Adoption des crédits

Le temps alloué à l'étude du volet Loisirs et sports et Saines habitudes de vie des crédits budgétaires du portefeuille Éducation étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits.

Le programme 6, intitulé Développement du loisir et du sport, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme Dansereau) : Sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes et aux renseignements de l'opposition.

Compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux jusqu'à mardi 7 mai, 10 heures, où elle entreprendra un nouveau mandat. Merci. Bonne fin de journée.

(Fin de la séance à 13 heures)